

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure des séances, le 15 novembre 2021, les élus étant tous présents, renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - Rémi Beaudoin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Claude Goulet

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés. assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-187

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Renaud Gosselin

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Engagement de crédits: numéros civiques en zone rurale

3.2 - Redécoupage des circonscriptions électorales fédérales 2022

3.3 - Engagement de crédits: tablettes pour conseil sans papier

3.4 - Engagement de crédits: fournitures pour premiers répondants

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires d'octobre 2021

5 - AUTRES SUJETS

5.1 - Acquisition d'un répéteur d'ondes pour communication radio

5.2 - Acquisition d'habits de combat et de casques - SSI Haute-Beauce

5.3 - Engagement de crédits: voirie

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - SUJETS À DISCUTER

21-188

3.1 - Engagement de crédits: numéros civiques en zone rurale

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une bonne visibilité pour la localisation des résidences en zone rurale;

CONSIDÉRANT qu'une numérotation civique uniforme facilite le travail des responsables de situations d'urgence et évite les pertes de temps;

Il est proposé par: Rémi Beaudoin

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QU'une dépense de 3 677\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de numéros civiques à être installés en zone rurale.

ADOPTÉE

21-189

3.2 - Redécoupage des circonscriptions électorales fédérales 2022

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral procédera au redécoupage des circonscriptions électorales en 2022;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE le conseil de la municipalité de Courcelles demande au gouvernement fédéral un redécoupage vers la circonscription de Beauce. Un document de représentation sera transmis à cet effet.

ADOPTÉE

21-190

3.3 - Engagement de crédits: tablettes pour conseil sans papier

Il est proposé par: Gino Giroux
Et appuyé par: Rémi Beaudoin
QU'une dépense de 2 580\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de 6 tablettes numériques pour un conseil sans papier.

ADOPTÉE

21-191

3.4 - Engagement de crédits: fournitures pour premiers répondants

Proposé par: Renaud Gosselin
Appuyé par: Patrick St-Pierre
QU'une dépense de 1 250\$ soit autorisée pour l'achat de 3 radios mobiles pour premiers répondants, portant le nombre maximal de membres à 9;
QU'un abonnement au service Survie mobile soit autorisé, ce service représente 8\$ par mois, soit 72\$ mensuellement pour l'ensemble des membres;
QUE l'achat de 3 t-shirts et 3 cotons ouatés soit aussi autorisé, un montant de 200\$ plus taxes est prévu à cet effet;

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

21-192

4.1 - Dépenses et salaires d'octobre 2021

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;
Il est proposé par : Patrick St-Pierre
Et appuyé par : Gino Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.
Somme totale : 107 858,44\$ plus 25 111,16\$ en salaires pour la période 10.

ADOPTÉE

5 - AUTRES SUJETS

21-193

5.1 - Acquisition d'un répéteur d'ondes pour communication radio

Attendu le problème de communication via les ondes radio avec la municipalité de Courcelles; • La Guadeloupe, St-Évariste et St-Hilaire ne communiquent pas sur la même fréquence que Courcelles. Communication extrêmement difficile lors des interventions;

Attendu qu'il est budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce, adopté par les municipalités membres, l'acquisition d'un système de communications (10 000\$);

Attendu les soumissions déposées à la présente : • Orizon mobile : 10 000.00 \$; • Le Pro du CB : 11 099.00 \$;

Attendu la recommandation d'un comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

- D'accepter la soumission d'Orizon mobile au montant de 10 000\$;
- D'autoriser le SSI de la Haute-Beauce à acquérir les équipements lors de la réception des résolutions d'acceptation des municipalités membres du SSI.

ADOPTÉE

21-194

5.2 - Acquisition d'habits de combat et de casques - SSI Haute-Beauce

ATTENDU QU'il est budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce, adopté par les municipalités membres, l'acquisition de deux habits de combat et de trois casques;

ATTENDU les soumissions déposées à la présente:

Deux habits de combat:

- . Boivin et Gauvin: 4 660\$ plus taxes
- . L'Arsenal: 4 250\$ plus taxes

Trois casques et autocollants réfléchissants:

- . Boivin et Gauvin: 1 644,99\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie de la Haute-Beauce

En conséquence,

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Gino Giroux

D'accepter

- . La soumission de L'Arsenal pour l'achat de deux habits de combat;
- . La soumission de Boivin et Gauvin pour l'achat de trois casques

D'autoriser le SSI de la Haute-Beauce à acquérir les équipements à la réception des résolutions des municipalités membres.

ADOPTÉE

21-195

5.3 - Engagement de crédits: voirie

QU'une dépense de 3 000\$ soit autorisée pour l'achat de calcium, de 1 100\$ pour bites au carbure pour la niveleuse, de 550\$ pour le couteau du souffleur, de 400\$ pour chaîne avant sur le souffleur et de 696\$ pour 50 sacs de 20kg de fondant biologique (une palette).

ADOPTÉE

21-196

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par: Renaud Gosselin

Appuyé par: Diane Rancourt

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 22h30.

ADOPTÉE

Je, Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Courcelles.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.